

**Insolite : L'application CheckMyMetro sur iPhone fait d'œrailler la RATP**

**Insolite**

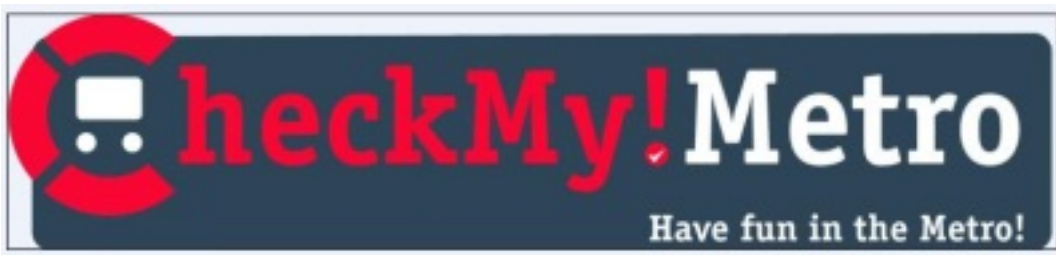
Posté par : JulieM

Publié le : 11/7/2011 11:30:00

**Eric Besson** intervient dans la polémique Â«[CheckMyMetro vs. RATP](#) Â», qui relance le d'œbat sur lâOpen Data. La RATP a finalement accepté le maintien de lâapplication CheckMyMetro sur lâApp Store depuis sa mise à jour qui supprime le plan et les horaires du métro parisien.

Mais cette polémique relance le d'œbat sur lâ Â« Open Data Â» avec lâintervention du Ministre de lâEconomie Numérique, Monsieur Eric Besson. CheckMyMetro lance d'œsormais via le concours Â« CheckMyMap Â», un appel à la création d'une carte du métro parisien libre et gratuite !

**LâOpen Data au coeur de la polémique Â« CheckMyMetro vs. RATP Â»**



Dans un email adressé le 1er juillet à Apple, la RATP ne s'oppose plus au maintien de lâapplication CheckMyMetro sur lâApp Store, après que cette dernière ait d'œsactivé lâaccès au plan et horaires de métro. Cet email clos deux semaines de polémique entre la Régie Autonome des Transports Parisiens et Benjamin Suchar, fondateur de CheckMyMetro. Lâapplication est d'œsormais disponible sur la plupart des iPhones et CheckMyMetro s'attend dans les prochains jours à une levée définitive de la suspension par Apple.

**Benjamin Suchar** avait mis en avant lâouverture des données publiques (ou Â« Open Data Â») pour justifier lâutilisation de ces données, protégées par la propriété intellectuelle de la RATP. En effet, la circulaire du Premier Ministre du 26 mai 2011 expose les directives à suivre par les administrations publiques afin qu'elles rendent, progressivement et dans les meilleurs délais possibles, leurs données publiques Â« ouvertes Â», à titre gratuit sauf cas exceptionnels.

LâOpen Data est un des piliers majeurs des propositions de lâUMP pour les présidentielles de 2012. Le gouvernement a ainsi créé la mission Etalab chargée de la création d'un portail unique Â« data.gouv.fr Â» destiné à rassembler et à mettre à disposition librement l'ensemble des informations publiques de l'Etat. La réutilisation de données publiques ouvre la voie à l'innovation et à un écosystème prometteur en termes de croissance et d'emplois. Ainsi libérées, les données pourront être exploitées par les entrepreneurs afin de développer des services innovants et des applications utiles aux citoyens. Ce marché de réutilisation des

données publiques a ainsi été évalué à 27 milliards d'euros par an dans l'Union Européenne, selon la commission de Bruxelles.

Cependant la RATP est un EPIC, Établissement Public à caractère Industriel et Commercial et à ce titre, n'est pas couvert par la circulaire.

### « Le Ministre chargé de l'Économie numérique, Monsieur Eric Besson, intervient »

Suite à cette polémique, le Cabinet d'Eric Besson est intervenu directement auprès de Benjamin Suchar et a confirmé que « le ministre a sollicité le chef de la mission Etalab afin d'évaluer les modalités possibles de l'ouverture complémenteaire de données de grands établissements publics tels que la RATP ».

**Cédric Prévost**, Conseiller en charge de l'Économie numérique a déclaré que le Cabinet du Ministre a « pris contact avec la RATP, afin notamment de faire le point sur ses perspectives en matière d'ouvertures

de ses données d'intérêt général ». Enfin, il a indiqué que « l'open data est une priorité pour le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, afin d'encourager l'innovation et le développement de l'économie numérique au travers de nouveaux usages et services (créés typiquement par des startups) ».

Par ailleurs, **Gilles Babinet**, Président du Conseil National du Numérique (CNN), « regrette que la RATP n'ait pas contacté CheckMyMetro préalablement à toute cette communication qui n'est pas à proprement parler positive pour la RATP ». « Rappelons que la position générale du CNN consiste à inviter les grandes entreprises à soutenir les startups » poursuit-il.

**CheckMyMetro et Creads lancent « CheckMyMap »**, un concours pour la création d'une carte de métro libre de droit

Le fondateur de CheckMyMetro a sollicité une rencontre auprès de la RATP pour engager un dialogue sur l'Open Data. Devant l'absence de réponse de la Régie des Transports Parisiens, CheckMyMetro et Creads (agence qui fait appel à la créativité des internautes pour créer tous types de supports de communication) se sont associés pour proposer un concours aux artistes, designers et graphistes afin de créer une carte du métro parisien libre et ouverte.

Les candidats auront deux mois pour proposer leur carte du métro et peuvent dès à présent se inscrire sur le site : [checkmymap.fr](http://checkmymap.fr). À l'issue de ce concours, un jury composé de personnalités du monde artistique, politique et entrepreneurial se réunira pour désigner un vainqueur.

« Je me félicite que la polémique suscitée par notre application ait pu faire prendre conscience des enjeux de l'Open Data » note **Benjamin Suchar**, qui poursuit : « devant le refus de dialogue de la RATP, j'espère que ce concours contribuera à faire évoluer les mentalités afin que des établissements publics tels que la RATP ouvrent enfin leurs données ».